

Attribution des unités de formation continue (UFC)

La durée d'une activité de promotion de la qualité est exprimée en unités de formation continue. Dès lors, uniquement la formation continue propre peut être accréditée. La formation continue doit durer minimum 2 heures pour pouvoir être accréditée.

Les unités de formation continue sont répartis comme suit : 2 UFC par heure, avec un maximum de 24 UFC par activité.

Nombre d'UFC attribuées en fonction du type de formation continue :

Rubrique	Dénomination	Description et contenu	Nombre d'UFC attribués
1	Domaine général de la kinésithérapie	Formation continue pratique (aptitudes) et/ou formation continue théorique (connaissances) et/ou programme de formation continue sur sujets spécifiques	Voir ci-dessus Max. 14 UFC/ jour
2	Aspects éthiques, socio-économiques et organisationnels de la profession	-Réunions à une thématique économique et/ou éthique et/ou déontologique -Formation continue dans le cadre de l'organisation du cabinet (dossier de kinésithérapie, informatisation, ...)	Voir ci-dessus Max. 14 UFC/ activité Max. 14 UFC/ an
3	Symposium régional Symposium national	Voir rubrique 1 – 2 de ce tableau	Max. 12 UFC/jour Max. 24 UFC/congrès Max. 24 UFC/an
4	Symposium international/ formation continue (uniquement à l'étranger).	Le thème doit être en relation avec un des quatre piliers de la promotion de la qualité en kinésithérapie Attestation de participation requise UFC après approbation	Max. 12 UFC/jour Max. 24 UFC/ congrès/formation Max. 24 UFC/an

5	Publications scientifiques dans une revue avec présence d'un « editorial board » et/ou d'un facteur d'impact	1 ^{er} auteur ou dernier auteur	Max. 4 UFC/ an
6	Auteur d'un abstract	1 ^{er} auteur ou dernier auteur	Max. 4 UFC/ an
7	E-learning <i>E-learning ≠ webinaire, voir la définition dans le règlement.</i> <i>Le webinaire est reprise sous les rubriques 1-3 susmentionnées.</i>	Le contenu d'apprentissage a été développé dans un programme d'enseignement à distance didactique, dans lequel une interaction est attendue du participant sur chaque écran, avec un test final que les participants doivent réussir.	Chaque e-learning est évalué individuellement. Max. 24 UFC/ an
8	Auto-apprentissage	Matériel didactique que le participant d'un cours étudie de manière indépendante (avant le cours), avec un test final que les participants doivent réussir.	1 UFC/h, max. 2 UFC/ cours

Note : les UFC supplémentaires (> 40 UFC/an) seront transférés à l'année suivante avec un maximum de 16 UFC.